

Communiqué de presse

Le 27 octobre 2025

Le plein air n'est pas responsable des crises sanitaires : changeons les règles !

La semaine dernière le Ministère a décidé de déclencher le « risque élevé » vis-à-vis de l'influenza aviaire et aujourd'hui un nouveau foyer vient d'être confirmé en Haute-Marne. La principale conséquence est la claustration de toutes les volailles des fermes plein air... alors que les pires épidémies de grippe aviaire ont toujours été le fait de la concentration des animaux et de la segmentation de la production qui caractérisent les productions animales industrielles.

Même si des ajustements à la claustration ont été mis en œuvre, l'élevage plein air reste injustement pointé du doigt. L'expérience des crises passées et les apports de la science doivent nous permettre de changer enfin de politique sanitaire.

C'est le sens de l'expérimentation de la biosécurité dans les élevages de volailles et de porc plein air, conduite par la FADEAR et le Ministère de l'agriculture, dont les résultats seront rendus publics à l'occasion d'un colloque le 4 novembre¹.

Pour la Confédération paysanne et le Modéf, cette expérimentation plein air doit enclencher une révision de la politique sanitaire afin de :

- A l'échelle de l'élevage : passer d'une obligation de moyens à une obligation de résultats. Les injonctions inadaptées aux spécificités du plein air sont inefficaces et inécoutées. Sur la base d'une analyse de risques, les éleveur-euses devraient pouvoir mettre en place des mesures pour se protéger des risques encourus, adaptées aux spécificités de leur élevage.
- A l'échelle du territoire : territorialiser le « niveau de risque ». Le Ministère considère que le risque est homogène sur tout l'Hexagone, alors que c'est totalement faux !
- A l'échelle de la filière : amorcer une évolution des productions animales industrielles en les rendant plus résilientes face au risque de diffusion du virus (dé-densification de certaines zones, limitation des transports d'animaux). Les crises de grippe aviaire sont dues à l'aviculture industrielle, pas à l'élevage plein air !

Contacts presse :

Fanny Métrat, porte-parole nationale de la Confédération paysanne, 06 16 60 25 03

Nina Lejeune, secrétaire nationale de Confédération paysanne, 06 45 91 14 38

Julien Mora, porte-parole national du Modéf pour la filière avicole : 06 47 99 60 94

¹ Inscription au Colloque de restitution de l'expérimentation plein air le 4 novembre 2025 à Montreuil :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdtPKGeC8Vibj9XhSqoyzCP8sKyHyydryimU0FK_Kwo98NVDw/viewform